

# **MUNICIPALITÉ DE SAINT- VALÉRIEN-DE-MILTON**

Aux contribuables de la  
susdite municipalité

## *AVIS PUBLIC*

**Veillez prendre avis que lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016 à 19H30, le conseil de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton adoptera le budget 2017.**

**De plus, le conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton adoptera le programme triennal d'immobilisation.**

**Conformément à l'article 956 du Code municipal, lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation.**

**Donné à Saint-Valérien-de-Milton ce 08 novembre 2016**

*Robert Leclerc  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier*

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Robert Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi à 12H30 ce huitième jour de novembre 2016.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 08 novembre 2016.

---

**Robert Leclerc, GMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier**